

Dakar, le 20 Août 2024

Le 15 août 2024, un groupe d'une dizaine de travailleurs journaliers mensualisés en contrat d'intérim avec la société d'intérim ADC Capital Humain pour la construction de la Centrale électrique Combined Cycle Fuel-Gaz de 300 MW à Rufisque, Cap des Biches dont le maître d'ouvrage est West African Energy SA, ont tourné une vidéo partagée dans les réseaux sociaux et à la presse.

En ma qualité de Président de ADC CAPITAL HUMAIN SAS, nous tenons à présenter notre politique des ressources humaines et nos pratiques courantes en matière de gestion du personnel suivantes :

- Les contrats que nous proposons ont d'abord fait l'objet de revue par l'inspection du travail avant même d'être proposés aux agents. Aussi après signature, un lot important de contrats a fait l'objet de visa par l'inspection du travail dont un exemplaire présenté en annexe de ce communiqué en format anonyme. Ces contrats sont identiques et comportent exactement les mêmes clauses. En raison du grand volume des contrats au moment du pic du projet où nous avons dépassé plus de 700 contractuels, il était matériellement impossible de les faire viser tous dans une durée de 2 à 6 mois que duraient la plupart des contrats. Toutefois, toutes les clauses du contrat sont strictement respectées et conformes à la législation du travail sénégalaise.
- En ce qui concerne la santé de nos agents, dès le démarrage des travaux, nous avons mis à disposition sur le site une infirmerie complète, comprenant une ambulance médicalisée en service continu et du personnel soignant (infirmier et médecin) assurant une permanence 24/24. De plus et comme le stipule la loi, nous avons souscrit pour tous les employés une IPM (Santé Plus) couvrant l'agent et sa famille à 60%. Conscient des difficultés que cela pose aux patients de préfinancer les 40% de frais médicaux à leurs charges, l'IPM Santé Plus a bien voulu leur donner des cartes de tiers payant à 100% pour pouvoir se faire soigner sans bourses délier puis rembourser sur leur salaire leur tiers payant. Ceci est une facilité en place depuis 4 ans ici sur ce chantier et tous les employés en sont informés et en bénéficient avec joie. Le cas échéant, l'agent ou sa famille serait dans l'obligation de payer avant même d'avoir accès aux soins ou aux médicaments.
- Compte tenu de l'importance et de la complexité du projet, la phase de construction exige un recours important d'heures supplémentaires qui sont entièrement payées jusqu'à la dernière minute conformément à la législation du travail sénégalaise, comme le témoignent les bulletins de salaires qu'ils ont eux-mêmes brandi dans leur vidéo.

De façon générale, les employés sont tous déclarés à la CSS et à l'IPRES. Nous tenons dans nos dossiers tous les justificatifs de déclarations et de cotisations. Nos employés ont des profils allant du personnel de nettoyage aux ingénieurs. Une quote-part importante du recrutement se fait de concert avec la Municipalité de Rufisque pour privilégier les emplois locaux et durables.

Enfin, tous nos employés bénéficient d'une prime de panier qui leur assure le déjeuner sur le site pendant la pause.

Ce projet est très important pour le Sénégal car unique en son genre dans l'Afrique de l'Ouest. C'est en principe la 1ère Centrale qui devra fonctionner avec du GAZ, ce qui rendra enfin possible la baisse significative de la facture énergétique du pays et permettre enfin une véritable industrie d'émerger chez nous. Nous sommes donc fiers d'y jouer notre petite partition, dans le respect strict des lois et règlements en vigueur.

ADC CAPITAL HUMAIN - Société d'Intérim adresse : SD CITY Diamniadio villa N°102, Dakar

RCM - SN-DKR 2021 B 3497 • NINE A - 0083441332Y5 • tel : +221 77638 97 51

*Adama Cissé*

